

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE KRIBI 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION
OCEAN DIVISION

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1^{er}

Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 001./AONO/PU/CAK1^{er}/CIPM/2023 DU 02 FEV 2023

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBEKA'A DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1^{er} DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU
SUD

FINANCEMENT: BIP 2023 (MINEDUB)

Imputation:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

LE PRESENT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT COMPREND LES
PIECES SUIVANTES

Pièce N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES - INVITATION TO TENDER	3
Pièce N° 2: REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)	7
Pièce N° 3: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO).....	27
Pièce N° 4: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP). 36	
Pièce N° 5: CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP).....	50
Pièce N° 6: CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	
Pièce N° 7: CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)	59
Pièce N° 8: CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF	69
Pièce N° 9: CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX	72
Pièce N° 10: PROJET DE MARCHE.....	74
Pièce N° 11: FORMULAIRES ET FICHES MODELE.....	79
Pièce N° 12: JUSTIFICATIFS D'ETUDES PREALABLES.....	
Pièce N° 13: GRILLE DE NOTATION	86
Pièce N° 14: LISTE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS.....	

PIECE N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES - INVITATION TO TENDER

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023, Madame le Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP MBEKA'A dans la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er}, département de L'Océan;

2. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

3. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- ↓ Travaux préparatoires - Etudes ;
- ↓ Terrassement ;
- ↓ Fondation ;
- ↓ Maçonneries en élévation
- ↓ Charpente - Couverture;
- ↓ Menuiserie Métallique ;
- ↓ Electricité
- ↓ Peinture
- ↓ Voirie et Réseaux Divers (VRD).

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) FCFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets de construction d'infrastructures.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 (MINEDUB). Pour la ligne budgétaire

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Kribi 1^{er} dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la mairie de Kribi 1^{er}, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA**. Le reçu de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront être déposée contre récépissé au Service des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er} au plus tard le ...**12.3.FEV.2023** à **12 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° DD1...../AONO/CAK1^{er}/CIPM/2022 DU ...10.2.FEV.2023****

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBEKA'A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1^{er} DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Financement : BIP 2023 (MINEDUB)

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le ...**12.3.FEV.2023**... à **13 heures**, dans la salle de conférence de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de caution de soumission insérer dans l'offre vaut rejet immédiat de l'offre ;
- Dossiers administratifs incomplets recevable sous 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Prix anormalement bas dans l'offre financière
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Engagement sur l'honneur de non abandon d'un marché public.
- Note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous-critères essentiels,
- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels,
- Absence d'existence de la boîte postale,

- Absence de timbres communaux d'une valeur d'un timbre fiscal.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau de la programmation et du suivi des marchés publics.

Ampliations :

- Préfet/Océan
- DDMINMAP/O (pour information et affichage)
- DDMINEPAT/O (pour information)
- AR/SUD/ARMP (pour information et publication)
- DDMINTP/O (pour information et affichage)
- DDMINEDUB/O (Pour information et affichage)
- PDT/CIPM/CAK1^{er} (Pour information)
- CS/Marché /CAK1^{er} (Pour Attribution)

Kribi, le **07** FEB 2023.....

LE MAIRE
(Maître d'Ouvrage)



Ndani Keller Augustin épouse Diyo
Officier d'Etat Civil
Maire de Kribi 1er